INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
24 avril 2024

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 24 avril 2024 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

CONFIRMATION DE LA NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil municipal présents confirment que l'avis de convocation de la présente séance leur a été notifié, tel que requis par le Code municipal et confirment leur renonciation à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil en vertu de l'article 157 du *Code municipal*.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 062-24

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

TRANSMISSION D'UNE CORRESPONDANCE À LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Résolution No 063-24

CONSIDÉRANT la correspondance reçue de la Fabrique de la paroisse de La Trinité-des-Monts le 19 avril 2024, par courriel, par l'entremise de M. Stéphane Proulx;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la directrice générale afin de transmettre une correspondance à la Fabrique afin de connaître les développements du dossier de la vente du lot.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 064-24

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h42.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 MAI 2024.

.....

Chantal Gagnon, mairesse

.....

Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.